

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2016-487/PR/MB portant modification partielle de l'arrêté n° 2001-0842/PR/MF du 04 novembre 2011.

n° 2016-487/PR/MB

Ministère  
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication  
16 juillet 2016

Numéro JO  
n° 14 du 31/07/2016

Date du numéro  
31 juillet 2016

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** La Loi n°171/AN/91/2ème L 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

**VU** La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

**VU** La Loi n°177/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propreté Foncière

**VU** Le Décret n°2013-0044/PRE en date du 31 mars 2013 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2013-0045/PRE du 31 mai 2013 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2013-0058/PRE du 14 avril 2013 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre du Budget.

## TEXTE INTÉGRAL

Article 1er l'arrêté n°2001-0842/PR/MF du 04 Nov 2001 est modifié comme suite :Lire"Il est affecté au profit du Ministère des Affaires Musulmanes de la Culture et des Biens Wakfs une parcelle de terrain respectivement situés au lotissement Gabode IV d'une superficie de 2884m2."Au lieu dell est affecté au profit du Ministère des Affaires Musulmanes de la Culture et des Biens Wakfs une parcelle de terrain respectivement situés au lotissement Gabode IV d'une superficie de 2253m2.Le Reste est Inchangé

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**